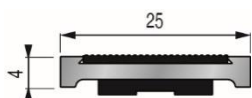
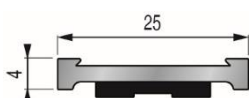
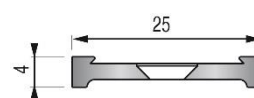


FT090 – Profilé antidérapant 4T

*Modèle 4T auto-adhésif
avec bande Carbo*



*Modèle 4T auto-adhésif
sans bande Carbo*



*Modèle 4T à visser
sans bande Carbo*

Descriptif

Profilé antidérapant en aluminium destiné à recevoir une bande antidérapante auto-adhésive Carbo 6B.

Sécurise les escaliers et les circulations en réduisant les risques de glissade.

Auto-adhésif ou à visser, selon le modèle.

Pose encastrée, dans une rainure ou dans un espace entre de 2 revêtements de sol ménagé à cet effet.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur (sauf sur supports extérieurs en bois ou à base de bois).

Trafic tertiaire.

Matières

- Profilé : alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé.
- Bande Carbo : particules d'oxyde d'aluminium maintenues sur un support en PVC par une colle résine. Adhésif acrylique translucide.
- Adhésif butyle noir.

Références

Modèle	Longueur	Référence
Auto-adhésif Avec bande Carbo anthracite	3,00 m	06 43 110
Auto-adhésif Sans bande antidérapante	3,00 m	06 43 120
À visser Sans bande antidérapante	3,00 m	06 43 13D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Résistance à la glissance	Bande Carbo 6B : R12 Selon la norme DIN 51130 (juin 2004) – voir rapport d'essai du CSTB n° RE 09G-26021499/4
Perçage	Les profilés sont percés de 16 trous fraisés (entraxe 190 mm, 1er trou à 75 mm).

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

Modèle à visser :

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support.
- Insérer les chevilles.
- Visser le profilé.
- Poser ensuite, sans l'étirer, la bande antidérapante auto-adhésive dans la rainure prévue à cet effet, puis maroufler sur toute la longueur.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Modèles auto-adhésifs :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Préchauffer le support à une température de +20°C à +40°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Ôter le film de protection des adhésifs sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé sur le support.

- Retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Une fois le film entièrement retiré, maroufler fermement sur toute la longueur du profilé.
- Le cas échéant, poser ensuite, sans l'étirer, la bande antidérapante auto-adhésive dans la rainure prévue à cet effet, puis maroufler sur toute la longueur.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

VHB Cleaner

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



Vis à tête plate cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 00



Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 00



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03